

SYNDICAT DÉPARTEMENTAL CGT DES PERSONNELS ACTIFS ET RETRAITÉS DU DÉPARTEMENT DU VAUCLUSE

**LE 12 SEPTEMBRE / CONTRE LA CASSE DES SERVICES PUBLICS,
DU CODE DU TRAVAIL ET DU STATUT DES FONCTIONNAIRES.**

**POUR LA JUSTICE SOCIALE ET DES SERVICES PUBLICS DE
QUALITE REpondant AUX BESOINS DE TOUTES ET TOUS.**

**POUR DES DROITS PLUS PROTECTEURS ET DES CONDITIONS DE
TRAVAIL DECENTES POUR LES SALARIES DU PRIVE ET DES
AGENTS DU PUBLIC.**

Les craintes de la **CGT** sur l'orientation donnée par le nouveau gouvernement se sont confirmées tout au long de l'été, et par la remise d'ordonnances. **La fonction publique est une variable d'ajustement budgétaire.** Et dans le viseur et les intentions, c'est la **suppression des services publics**, de la fonction publique garante d'égalité de traitement des usagers et au mieux leur remplacement par des prestataires privés, dont certains peuvent être des grandes entreprises dont les dividendes atteignent des niveaux record et qui, le plus souvent malmènent et précarisent leurs salariés.

Pour ce faire, les mesures ne manquent pas :



1/ Suppression de 70 000 postes de fonctionnaires dans la fonction publique territoriale sur 5 ans.

Au regard des effectifs de la fonction publique territoriale, cela représente environ le non-remplacement d'un fonctionnaire sur 4 partant à la retraite.

2/ Suppression brutale des emplois aidés (CAE et CUI) dans les collèges du Vaucluse qui représentent plus de 70 emplois.

3/ En terme de rémunération : gel et fin de la hausse uniforme du point d'indice.

Avec cette différenciation du point d'indice entre les trois versants de la fonction publique, il s'agit de déconnecter les territoriaux du statut général. Ainsi les collectivités pourront ainsi fixer librement les

rémunérations des agents sans avoir à toucher au point d'indice ... La fin uniforme du point d'indice, c'est le démantèlement du titre I du Statut.

4/ Réduction imposée des dépenses de fonctionnement des collectivités locales de 13 milliards d'euros.

Encore une cure d'austérité qui se poursuit dans un contexte de conditions de travail déjà bien dégradées et d'amenuisement des missions et du service rendu à la population.

5/ Poursuite de la réforme des collectivités territoriales.

L'objectif est la destruction des services publics de proximité. Les départements urbains seront fondus dans les métropoles (comme cela s'est passé à Lyon). Dans les zones rurales et blanches, des bornes internet remplaceront les agents publics.

6/ Rétablissement du jour de carence au 1/01/18.

Par cette mesure, au motif d'une pseudo injustice public/privé, le Président Macron veut revenir à celle instaurée par M. Sarkozy et abrogée ensuite par M. Hollande au terme d'une bataille revendicative largement menée par la CGT. Il y a là un objectif d'opposer les travailleurs entre eux. Alors que bon nombre de salariés du privé bénéficient de conventions collectives qui prennent en charge les jours de carence.

7/ Augmentation et généralisation de la CSG.

Elle est passée d'un taux de 1,1% à sa création en 1990 à 7,5%. Le gouvernement prévoit une hausse de 1,7 point, soit un taux de 9,2%, sans contrepartie pour les fonctionnaires...

TOUTES CES MESURES FERONT BIEN L'AFFAIRE DE NOTRE PRÉSIDENT CHABERT QUI S'INSCRIT PLEINEMENT DANS LES POLITIQUES D'AUSTÉRITÉ DEPUIS LE DÉBUT DE SA MANDATURE.

Par conséquent la **CGT**, nationalement et localement, revendique :

- La création d'emplois pour nos services publics et le remplacement des agents partant à la retraite.
- Des solutions pérennes permettant l'accès à l'emploi statutaire des bénéficiaires des contrats aidés, travaillant dans les collèges.



- L'augmentation du point d'indice et une augmentation générale des salaires avec comme base minimale 1800 euros brut.
- La mobilisation des moyens financiers nécessaires au bon fonctionnement des missions publiques des collectivités territoriales dans l'intérêt des populations et le rétablissement de la contribution des entreprises au développement des services publics.
- L'arrêt du processus de réforme territoriale.
- Le respect plein et entier de la démocratie sociale, du syndicalisme, de son rôle de représentation des agents et de ses moyens de fonctionnement et d'intervention (CTP et CHSCT).
- La fin des politiques locales de restriction budgétaire et d'austérité (des moyens satisfaisants pour répondre aux besoins des Vauclusiens, rétablissement des congés...).
- Le respect des obligations statutaires notamment par la mise en œuvre d'étude d'impact sur les conditions de travail des agents dans le cadre de la réorganisation de grande ampleur des pôles, directions et services et une véritable politique de **prévention des risques psycho-sociaux**.
- L'arrêt des méthodes managériales instillant peurs et stress dans les services départementaux.
- Des réponses favorables aux demandes de temps partiel et leur compensation, l'arrêt des chantages aux modalités de RTT...

ENSEMBLE, PORTONS L'EXIGENCE DE PROGRES SOCIAL,

**PAR LA GREVE ET EN MANIFESTATION
LE 12 SEPTEMBRE 2017**

10H30, COURS J. JAURES A AVIGNON.

Syndicat Départemental Cgt des Personnels actifs et retraités du Département du Vaucluse

Hôtel du Département – Rue Viala 84909 Avignon Cedex 9 - Tél: 04.90.16.22.07 - Portable 06.81.43.12.91

Mail : cgt.departement84@gmail.com Site internet : <http://www.cgtdepartementduvaucluse.fr/>



[CGTDépart.84](https://twitter.com/CGTDépart.84)



<https://www.facebook.com/syndicatdepartementalcgtduvacluse>